



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1410/2023
Date de la séance du CE : 20 décembre 2023
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2023.STA.1843
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Michael Köppli, Wohlen, avec effet au 16 février 2024.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

M. **Claude Grosjean**, né en 1975, Berne, inscrit sur la liste 5 : Grünlibérale dans le cercle électoral de Berne,

élu au Grand Conseil au 19 février 2024.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État